

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

14 décembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 873

présenté par

M. Giraud, rapporteur général au nom de la commission des finances

-----

**ARTICLE 18 SEXIES A**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement propose de supprimer l'article 18 *sexies* A, introduit par le Sénat contre l'avis du Gouvernement, qui prévoit la création d'un nouveau suramortissement fiscal pour certains engins aéroportuaires.

Ce dispositif, qui semble au demeurant au moins partiellement satisfait, n'est pas assez encadré et ne paraît pas constituer une réponse idoine à l'objectif poursuivi.